



## EDF annonce sa première émission de billets de trésorerie verts souscrite par Ecofi

Le 14 mai 2024, EDF (BBB stable S&P / Baa1 stable Moody's / BBB+ stable Fitch) a lancé avec succès sa première émission de billets de trésorerie verts. Elle a été souscrite par Ecofi, société de gestion engagée, pour un montant de 50 millions d'euros et pour une maturité de 6 mois.

Le produit net de l'émission sera affecté au refinancement des investissements dans des projets renouvelables y compris hydroélectriques, de préservation de la biodiversité, de distribution d'électricité, d'efficacité énergétique, tels que définis dans le Green Financing Framework d'EDF <sup>(1)</sup>. Ces investissements sont alignés avec la taxonomie européenne.

**EDF devient ainsi la première entreprise à avoir étendu son programme de *Negotiable European Commercial Paper (NeuCP)* à des financements verts définis dans son Green Financing Framework <sup>(2)</sup>.** L'enveloppe globale de ce programme est maintenue à son niveau actuel, soit 12 milliards d'euros, et comprend désormais trois compartiments :

- des financements définis par le Green Financing Framework dédiés
  - o à des projets d'énergies renouvelables y compris hydroélectriques, de préservation de la biodiversité, de distribution d'électricité, d'efficacité énergétique (enveloppe de 2 milliards d'euros),
  - o aux investissements dans les réacteurs nucléaires existants en France dans le cadre de l'extension de leur durée de vie (enveloppe de 2 milliards d'euros), et
- des financements alloués aux besoins généraux d'EDF (enveloppe de 8 milliards d'euros).

Les billets de trésorerie verts inscrits dans le Green Financing Framework d'EDF assurent une traçabilité de l'utilisation des fonds qui est présentée chaque année dans un reporting détaillé publié dans l'URD et sur le site internet d'EDF <sup>(3)</sup>.

EDF élargit ses moyens de financement verts en complément des obligations, prêts bancaires et pensions livrées <sup>(4)</sup>, en cohérence avec sa stratégie et son ambition de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050.

Ecofi poursuit ainsi son investissement dans des entreprises qui agissent pour la transition énergétique et qui ont l'ambition d'avoir un impact positif pour l'Homme et la Planète.

---

(1) Le Framework est disponible sur le site internet d'EDF dans la section [Finance durable](#)

(2) Cf. Documentation du programme d'EDF sur le site internet d'EDF dans la section [Emprunts court terme](#)

(3) Le reporting annuel disponible [page 568 de l'URD 2023](#) et sur le [site internet d'EDF](#).

(4) Ou Repo (repurchase agreement)

**A propos d'EDF**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO<sub>2</sub> conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients <sup>(1)</sup> et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

*(1) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.*

**A propos d'Ecofi**

Avec un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire et les territoires, Ecofi aligne depuis 50 ans ses paroles et ses actes pour que votre argent soit actif pour le futur. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :

- le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter) ;
- une gamme de fonds ouverts 100% ISR\*, uniquement articles 8 ou 9 ;
- un processus ISR rigoureux et cohérent qui allie : exclusions sectorielles exigeantes, exclusion des paradis fiscaux ; méthodologie propriétaire de notation ESG ; analyse des controverses ;
- des fonds thématiques de développement durable et des fonds solidaires à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

Notre raison d'être ? Allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète.

Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Plus d'informations : [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

*(\*) 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors un fonds indexé). 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.*

Contacts Presse - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – [mathilde.salama@ecofi.fr](mailto:mathilde.salama@ecofi.fr)

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

**EDF SA**  
22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08 - France  
Capital de 2 084 365 041 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

**Contacts**

**Presse** : [service-de-presse@edf.fr](mailto:service-de-presse@edf.fr)

**Investisseurs** : [edf-irteam@edf.fr](mailto:edf-irteam@edf.fr)